

25 JAHRE I ANI ANNI
FWS
GSP
APP

2017

Rapport annuel

Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP
Chemin de Tabac-Rhône 12, 1893 Illarsaz, T +41 24 426 02 11, info@pac.ch

Fachvereinigung Wärmepumpen Schweiz FWS
Steinerstrasse 37, 3006 Bern, T +41 31 350 40 65, info@fws.ch

Associazione professionale svizzera delle pompe di calore APP
Ca' bianca, Via San Giovanni 10, 6500 Bellinzona, T +41 91 290 88 12,
milton.generelli@ticinoenergia.ch

www.pac.ch



Sommaire

- 3 | Engagement en faveur d'un avenir énergétique durable
- 4 | Exercice 2017
- 6 | Politique et conditions-cadres
- 8 | Représentation de l'industrie des pompes à chaleur
Représentation de l'industrie des sociétés de forage
- 9 | Formation et formation continue
- 10 | Assurance qualité
- 18 | Coopération internationale
- 19 | Information et communication

Mentions légales

Auteurs :

Stephan Peterhans, Ralf Dott, Walter Eugster,
Maxime Freymond, Milton Generelli,
Georges Guggenheim, Peter Hubacher, Claudia Müller

Rédaction :

Georges Guggenheim

Conception :

graphicarts, Berne-Liebefeld

Éditeur :

Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP

© GSP

Rubrique des invités

Engagement en faveur d'un avenir énergétique durable

Revue et perspectives du point de vue de l'Office fédéral de l'énergie OFEN

Rita Kobler, spécialiste des énergies renouvelables, Office fédéral de l'énergie, responsable de la géothermie et de la chaleur ambiante chez SuisseEnergie



Au nom de l'Office fédéral de l'énergie, je félicite le groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur pour son 25^e anniversaire. Le GSP a été fondé à l'initiative de l'OFEN et du canton de Zurich en

tant qu'association de soutien. L'une des raisons en est la lutte contre les préjugés à l'encontre de la technologie des pompes à chaleur. Ceux-ci sont apparus, à la suite de la crise pétrolière, après le premier boom des ventes, car trop de fournisseurs inexpérimentés ont mis en place des installations qui ne fonctionnaient pas correctement. Les travaux de l'association de soutien se sont fortement concentrés sur l'assurance qualité et la communication de la sécurité opérationnelle nouvellement atteinte. Parallèlement, un centre d'essais de pompes à chaleur a également été mis en place à Winterthur. Il a ensuite été transféré à la NTB à Buchs.

Grâce aux efforts des différents acteurs du marché, la satisfaction de la clientèle s'est accrue, ce qui s'est également mesuré par le nombre de pompes à chaleur vendues. La pompe à chaleur a pu s'établir sur le marché du chauffage. L'industrie des pompes à chaleur est devenue un secteur établi et les institutions publiques ont réduit leur participation. C'est également le cas pour l'OFEN. L'association de soutien suisse pour les pompes à chaleur est devenue le groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur (GSP). Toutefois, le GSP continue à apporter une contribution importante à la formation et à la formation continue, à l'assurance qualité et au transfert de

connaissances dans le secteur de la construction. Il est également présent en tant que médiateur et propose aux clients finaux trois centres d'information en allemand, en français et en italien. L'essor de l'installation de pompes à chaleur dans les nouveaux bâtiments est arrivé dans les années 2000, lorsque les cantons ont inclus une part obligatoire d'énergies renouvelables dans leurs lois sur l'énergie pour les nouveaux bâtiments. Aujourd'hui, une pompe à chaleur est installée dans environ 80% de tous les nouveaux bâtiments.

Toutefois, il reste des défis à relever dans les vieux bâtiments qui sont encore chauffés de façon conventionnelle. Selon les chiffres actuels, 67% de tous les bâtiments du parc immobilier suisse sont encore chauffés au mazout, au gaz ou à l'électricité. Ces sources d'énergie sont même utilisées dans 76% du parc pour la production d'eau chaude. Pour atteindre les objectifs de la politique énergétique et climatique, ces systèmes de chauffage et d'eau chaude devront être progressivement remplacés, dans les années à venir, par des systèmes utilisant des énergies renouvelables. L'Office fédéral de l'énergie s'engage donc à créer les conditions-cadres légales appropriées. La mise en place du MoPEC dans les lois cantonales sur l'énergie joue ici un rôle majeur.

Mais les planificateurs et les installateurs participent également à l'aménagement de notre avenir. En tant que conseillers des clients finaux, ils peuvent mettre en évidence les opportunités durables et remettre en question les solutions existantes. Ils contribuent ainsi à ce que les installations d'aujourd'hui ouvrent la voie à un avenir énergétique sûr et propre et permettent aux spécialistes locaux d'exploiter pleinement leur potentiel.

Exercice 2017



Stephan Peterhans,
directeur du GSP
depuis le 01/01/2005

La barre des 20'000 ventes de pompes à chaleur a presque été atteinte. Il n'en manque que 5. 19'995 pompes à chaleur ont été vendues ce qui représente une augmentation de 8,2% par rapport à l'année précé-

dente. La vente des sondes géothermiques a augmenté de 5%.

Le nombre total de tous les types de générateurs de chaleur vendus (mazout, gaz, chaudières à bois et pompes à chaleur) est d'environ 46'900. Cela représente une augmentation de 2,4%. Si l'on prend en compte la construction de 10'000 nouveaux bâtiments, 36'000 installations de chauffage ont été rénovées. Avec 1,8 million de bâtiments équipés de systèmes de chauffage et 36'900 rénovations par an, la rénovation du parc de chauffage en Suisse prendra 45 à 50 ans. Pour atteindre les objectifs en matière d'énergie et de CO₂ d'ici 2050, il faudrait transformer 56'000 systèmes de chauffage par an. Comme l'avenir réside dans les systèmes utilisant des énergies non fossiles, les perspectives d'augmentation des installations dans le secteur des pompes à chaleur sont de 100%. Avec aujourd'hui 20'000 installations de pompes à chaleur, 40'000 à l'avenir et en cas d'augmentation progressive, l'installation d'environ 50'000 pompes à chaleur en 2040, semblent être réalisable. Les investissements dans la formation continue relative à la technologie des pompes à chaleur sont absolument nécessaires et judicieux. L'assurance qualité est tout aussi importante pour l'efficacité et la sécurité de fonctionnement des installations de pompes à chaleur.

Le GSP en 2017

Le Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur (GSP) est devenu l'une des associations technologiques les plus importantes dans le domaine de la technique du bâtiment. Ce développement a été possible grâce aux 418 entreprises membres (326 entreprises d'installation et

de planification, 34 fabricants/fournisseurs de pompes à chaleur, 34 entreprises de forage, 24 autres entreprises). Les secteurs et projets listés y ont également largement contribué.

- Informations et conseils
- Marketing
- Formation et formation continue
- Assurance qualité pompes à chaleur
- Assurance qualité entreprise de forage
- L'international
- Politique et conditions-cadre
- Normes
- Pompes à chaleur Système-Module

Les données financières des activités sont les suivantes :

- Chiffre d'affaires 1'908'169.- CHF (+46,6% par rapport à 2016)
- Cotisations des membres 611'755.- CHF
- Services vendus 1'296'414.- CHF

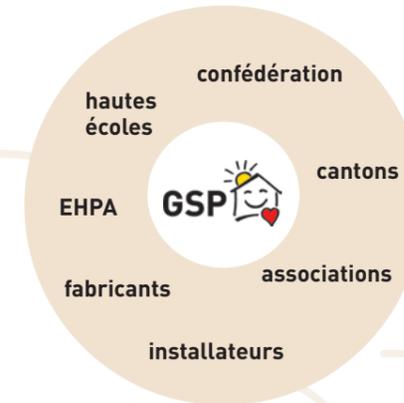
Le GSP dispose d'un excellent réseau. Il entretient une coopération très constructive avec l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). La coopération avec l'OFEV est liée à la protection des eaux et concerne donc les sondes géothermiques et les entreprises de forage. Le GSP coopère avec le même Office en ce qui concerne l'ordonnance sur la réduction des risques chimiques et donc les agents réfrigérants pour les pompes à chaleur. Comme les agents réfrigérants ne sont pas produits en Suisse, la Suisse est dépendante de l'étranger. Il est important que les exigences suisses soient compatibles avec les conditions des pays étrangers.



En 2017, 36'900 installations de chauffage ont été rénovées. Il en faudrait au moins 56'000 pour atteindre les objectifs énergétiques et d'émission de CO₂

Il est prévu d'intensifier la coopération avec les cantons. En effet, ils sont responsables des aspects juridiques et réglementaires dans de nombreux domaines liés aux bâtiments. Le GSP considère avoir la mission d'éviter des évaluations difficilement compréhensibles, par le biais de l'information et de la communication, en ce qui concerne : les pompes à chaleur air/eau installées à l'extérieur et la protection du paysage ; les permis de construire ou les refus de ces derniers ; les conditions pour la mise en place de mesures supplémentaires de protection contre le bruit.

La coopération avec d'autres associations du secteur forme un réseau supplémentaire. Nous discutons régulièrement avec l'Association Suisse du Froid (ASF), Suissetec, ImmoClimat Suisse (ICS), la Société suisse des ingénieurs en technique du bâtiment (SICC) et avec Géothermie Suisse.



C'est dans la nature des choses : plus l'association travaille de manière professionnelle et compétente, plus les tâches qui lui sont confiées sont nombreuses. Les cotisations des membres étant restées inchangées depuis 2010, les nouvelles tâches et les tâches supplémentaires ne peuvent être accomplies qu'en ayant une efficacité accrue. En 2017, 10 projets ont été réalisés ou accompagnés. Quoi qu'il en soit, l'adhésion au GSP est une très bonne référence et prouve que les entreprises s'intéressent à l'utilisation des pompes à chaleur. Les membres créent les changements sur le marché du chauffage, les combustibles fossiles sont en déclin, l'énergie renouvelable est en marche.

Conseil au changement de système de chauffage

Le GSP participe à ce projet depuis 2015. Les cantons doivent expliquer et recommander aux prop-

riétaires les modifications à apporter à leur système de chauffage au mazout âgé de plus de 15 ans. À l'heure actuelle, 5 cantons y participent. Dans certains cantons, on s'adresse directement aux propriétaires ; dans d'autres on s'adresse aux propriétaires par mailing. La direction du projet annonce un taux de réponse allant de 1 à 8%. Le projet a également été présenté en Suisse romande. Jusqu'à présent, aucun succès significatif n'a été obtenu.

Projet pompe à chaleur à gaz

Bien que la technologie ait un potentiel d'efficacité et puisse réduire les émissions de CO₂, le coût de l'installation d'une pompe à chaleur à gaz est trop élevé, n'est pas rentable et la technologie n'est pas encore au point. Le 1^{er} décembre 2017, un groupe de travail a discuté des applications possibles et de l'état de la technique, et pour finir a visité une installation. Conclusion : les contacts seront maintenus. Le GSP n'investit aucun fonds dans le développement de la vente de pompes à chaleur à gaz.

Nouveau président

Le 10 mai 2017, l'Assemblée de l'Association a élu son nouveau président, Dr. Beat Vonlanthen, membre du Conseil des États. Il succède à Peter Bieri, ancien membre du Conseil des États. Peter Bieri a assumé la présidence pendant 17 ans. Grâce à sa vaste expérience politique, organisationnelle et managériale, le GSP est passé d'une « organisation marketing » à une association technologique jouissant d'une excellente réputation.



À gauche Dr. Beat Vonlanthen, à droite Dr. Peter Bieri

Né le 8 avril 1957 à St. Antoni ; Formation : 1984 « Master of Laws » de la London School of Economics and Political Science ; 1986 Docteur en droit ; Carrière : 1986 – 1997 Employé de l'administration fédérale ; 2004 à 2016 Conseiller d'État, Canton de Fribourg ; depuis 2015 Conseiller des États, membre de la CE-ATE Conseil des États

Politique et conditions-cadres

Stephan Peterhans, directeur

Référendum du 21 mai 2017

Le 21 mai 2017, les électeurs suisses votaient au référendum sur la révision de la loi sur l'énergie. Le verdict a été clair : 58,2% pour, 41,8% contre et une participation de 42,9%. La loi révisée sur l'énergie vise à réduire la consommation d'énergie, à accroître l'efficacité énergétique et à promouvoir les énergies renouvelables. Cela donne véritablement une nouvelle signification ainsi qu'une justification légale à l'industrie des pompes à chaleur. Le travail ne s'achève pas avec le référendum. Pour que le référendum ait un impact sur le marché des pompes à chaleur, les ordonnances fédérales, les lois cantonales sur l'énergie, les ordonnances sur l'énergie et leur application doivent être mises en œuvre. La tendance pour l'industrie des pompes à chaleur est claire. Cependant, il faudra encore cinq ans de travail persévérant et continu avant que les conditions-cadres ne soient adaptées.

Bien que la stratégie énergétique 2050 ait été adoptée et que la population se soit prononcée en faveur de la révision de la loi sur l'énergie, il est clair que l'application des lois cantonales sur l'énergie, des ordonnances cantonales et la mise en œuvre au niveau cantonal doivent être suivies de près. Des cercles conservateurs s'opposent aux réglementations concrètes sur l'obligation de transformation des systèmes de chauffage fonctionnant avec des énergies fossiles. La révision de la loi sur le CO₂ sera traitée par les Chambres fédérales en 2018. Des réglementations pour la conversion des systèmes de chauffage fonctionnant avec des énergies fossiles y sont prévues. Le GSP donne un visage et une voix aux pompes à chaleur dans le domaine de la politique et de la gestion. Il représente les intérêts de l'industrie des pompes à chaleur, c'est-à-dire ceux des fabricants, des fournisseurs, des installateurs, des concepteurs et des entreprises de forage de sondes géothermiques. C'est pourquoi les titulaires de mandat et les chefs de service du GSP entretiennent des contacts intensifs avec les décideurs et les leaders d'opinion en politique et dans l'administration. En Suisse, en raison de nos structures fédéralistes, il sera nécessaire à l'avenir d'in-

tensifier les contacts avec le milieu politique au niveau cantonal. Au niveau des autorités cantonales de l'énergie et de l'environnement, ces contacts existent depuis longtemps.

En ce qui concerne l'environnement technique, les experts du GSP se sont intensivement occupés de trois thèmes principaux :

Les légionelles

L'industrie a pu ralentir le renforcement de la norme SIA 385/1 à la dernière minute. Une commission souhaitait modifier les réglementations pour que la production d'eau chaude faite à partir de pompes à chaleur soit de nouveau réalisée



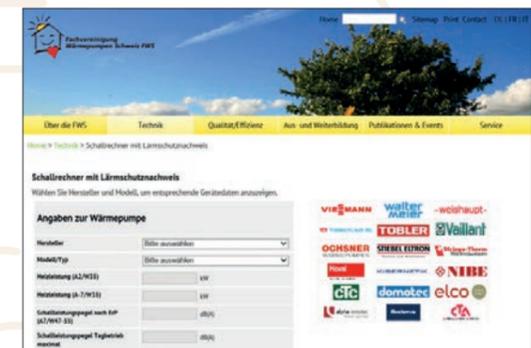
avec des chauffe-eau électriques ou des chauffages électriques supplémentaires. Les chauffages fonctionnant avec des énergies fossiles permettraient de répondre aux exigences plus élevées en matière de température de l'eau chaude sanitaire. Nous avons pu constater, en posant des questions sur les raisons de cette approche, que les données de base n'étaient pas très significatives. En 2017, environ 400 cas de légionellose ont été enregistrés. Cependant on ne connaît pas l'origine des cas. De façon générale, le développement des bactéries n'est pas encore documenté de manière probante. Deux études sur ce sujet devant apporter plus de clarté seront publiées en 2018 et 2019. Indépendamment des études, les 400 cas doivent être analysés. Les patients ont-ils été infectés à l'étranger, dans des hôtels, des maisons de retraite ou de santé, dans des installations sportives ou dans des immeubles résidentiels ? Les sources d'infection proviennent-elles d'installations sanitaires ou, par exemple, de bains jacuzzi, de sau-

nas, de lacs ou d'autres étendue d'eau ? Si la source est liée aux installations sanitaires, il faudrait se demander quels sont les composants de l'installation qui en sont à l'origine. Il faudrait aussi se demander s'il s'agit d'erreurs de conception, d'installation ou d'exploitation. Il y a donc visiblement des efforts à faire dans ce domaine.

Protection contre le bruit

Le thème de la « protection contre le bruit » a continué à occuper les esprits en 2017. Malheureusement, la tendance s'est poursuivie : de plus en plus de cantons et de communes continuent de renforcer la réglementation actuelle en matière de protection contre le bruit en invoquant le « principe de précaution », ce qui gêne de plus en plus une mise en place techniquement réalisable et financièrement acceptable des pompes à chaleur. Ils accordent plus d'importance à la protection de l'individu qu'aux exigences de la stratégie énergétique 2050 et contournent ainsi consciemment ou inconsciemment la politique fédérale.

La mise en œuvre de l'ordonnance sur la réduction du bruit est déléguée aux cantons qui, pour certains, la délèguent aux communes. L'ordonnance sur la réduction du bruit est basée sur la loi fédérale sur la protection de l'environnement. Le certificat de protection contre le bruit pour les pompes à chaleur air/eau installées à l'extérieur a été intégré au processus de permis de construire. Une étude commandée par l'OFEN



a montré que les fabricants ont fait les déclarations de niveau sonore selon une grande variété de critères. Il a été demandé à l'industrie d'harmoniser les déclarations. L'industrie a répondu à cette demande, a défini les critères en collaboration avec les commissaires cantonaux à la protection contre le bruit et la Confédération et a dé-

veloppé une application Internet pour une certification efficace de la protection contre le bruit.

Le prototype a été achevé le 25 novembre 2017. Il s'agit maintenant de faire accepter cette application Internet aux autorités afin qu'elles abandonnent leurs propres formulaires. Cela simplifie considérablement la certification de la protection contre le bruit, car les données d'émissions sonores sont déclarées uniformément et stockées dans une base de données. Ainsi, ni les planificateurs, ni les installateurs, ni les membres des autorités publiques n'ont à interpréter les fiches techniques des produits. En plus le taux d'erreur est réduit de façon significative. Pour y accéder : <http://www.fws.ch/schallrechner.html>

Exigences absurdes pour les permis de construire

En 1982, un maître d'œuvre a demandé un permis de construire pour une pompe à chaleur air/eau installée dans le jardin. Pour son remplacement



Les décisions de justice sans rapport avec la pratique et les exigences officielles entravent souvent l'utilisation des pompes à chaleur

en 2016, les autorités ont exigé un nouveau permis de construire. Manifestement, les juristes cantonaux et fédéraux ont décidé qu'un permis de construire doit également être demandé pour remplacer une pompe à chaleur air/eau pour laquelle un permis de construire a déjà été accordé. Ce que les juristes n'ont pas pris en compte : si la pompe à chaleur doit être remplacée pendant la période de chauffage et que la procédure est nécessaire, les résidents n'auront pas de chauffage pendant l'hiver en raison des délais requis pour la procédure. La branche n'a rien contre un certificat de protection contre le bruit. Mais il n'est pas réaliste de rendre impossible le rempla-

cement d'une pompe à chaleur défectueuse, même pendant la période de chauffage.

Notre président a déposé une intervention parlementaire au sujet du « Permis de construire pour le remplacement des pompes à chaleur ». La réponse du Conseil fédéral est insatisfaisante sur la plupart des points. Le Conseil fédéral demande en effet à l'OFEN de discuter de la mise en œuvre pratique avec les cantons. Le GSP reste mobilisé.

Mise en œuvre discutable

Cela irait si loin que, dans une maison individuelle, la pompe à chaleur air/eau installée à l'extérieur doit respecter les limites sonores au niveau de la fenêtre de la chambre à coucher. Premièrement, le propriétaire d'une maison individuelle a tout intérêt à ne pas être dérangé et deuxièmement, les fenêtres sont de toute façon fermées pendant la saison de chauffage. Le critère sonore est évalué avec la fenêtre ouverte. Déjà cette méthode d'évaluation est loin d'être raisonnable. Le GSP encourage la pratique de l'auto-sonorisation par tous les moyens.

Représentation de l'industrie des pompes à chaleur

Président : Makus Giger, ait Schweiz AG

La représentation industrielle du GSP réunit les fabricants et les fournisseurs de pompes à chaleur. Afin de discuter de sujets importants concernant tous les fabricants et fournisseurs, les représentants de l'industrie ont organisé le 17/03/2017 une conférence inter-association avec l'Immoclimat suisse. Les sujets les plus importants étaient le calculateur de bruit mentionné précédemment et la question de la légionellose dans la production d'eau chaude sanitaire.

Représentation de l'industrie des sociétés de forage

Président : Rudolf Leibundgut, LSS Bohr AG

En 2017, les représentants de l'industrie des forages de sonde géothermique verticale réunis au sein du GSP se sont abstenus d'organiser une conférence et ont discuté en petits groupes des

Decision inapplicable du tribunal federal

Dans le cadre de l'application de l'ordonnance sur la réduction du bruit, le Tribunal fédéral a rendu une décision impraticable. La décision mutatis mutandis est la suivante : « même si la réglementation en matière de bruit est respectée, le maître d'œuvre doit mettre en place des mesures supplémentaires de réduction du bruit, si cela est techniquement réalisable et économiquement justifiable ». Apparemment, il y aurait encore la possibilité d'aller au-delà des dispositions d'une loi existante. Imaginez. Il y a autant de services d'urbanisme que de communes. Avec ce verdict, plus de 2'000 employés communaux doivent décider de ce qui est techniquement faisable et économiquement justifiable. Cela est complètement irréaliste. En outre, sur la base de cette décision, des recours allant jusqu'au Tribunal fédéral peuvent être faits. Cela retarde énormément les projets de construction, génère des coûts de processus et emploie inutilement du personnel. Pour pouvoir lutter contre de telles absurdités, une représentation du secteur telle que le GSP est nécessaire.

Un comité de représentation de l'industrie a été mis en place au mois d'avril afin de répondre plus rapidement et plus efficacement aux questions et aux nouveaux défis. Les directeurs d'ait Schweiz AG, Stiebel Eltron Schweiz, Dimplex et Kibernetik AG ont pris place au sein du comité. Ils ont discuté des sujets d'actualité lors de quatre réunions.

questions d'actualité. Les thèmes « pression sur les prix » et « déficiences de qualité dans les forages individuels » sont toujours prioritaires dans l'ordre du jour.

Formation et formation continue

Responsable du département : Georges Guggenheim

2017 est la première année où les cours entièrement remaniés et composés de six modules ont été dispensés en Suisse alémanique. La formation pratique sur le Pompes à chaleur Système-Module est venue s'y ajouter. Les nouveaux modules ont été très bien acceptés par le marché. Les modules sont maintenant complètement séparés en termes de contenu et il n'existe plus de doublons, la mise en œuvre est encore plus concentrée et ciblée. C'est ce qui a convaincu les participants aux formations. Le fait que le GSP n'emploie que des orateurs expérimentés garantit une grande praticabilité et l'utilisation au quotidien du contenu des cours.

Rien qu'en Suisse alémanique, environ 600 personnes ont suivi nos formations au cours de l'exercice. L'accent a été mis sur le cours pratique PAC-SM qui, rien qu'en allemand, a pu être donné environ 35 fois. Le GSP a toujours fourni les orateurs et les documents, même si le cours pratique PAC-SM a été en partie proposé par des cantons ou des entreprises et donné sous leur nom.

Après la révision complète de l'offre des formations faite au cours des années précédentes, nous avons commencé en 2017 à réviser et, dans

certains cas, à redéfinir les flux de processus dans l'organisation et l'administration. L'objectif est d'obtenir un réseautage plus étroit des employés et des intervenants impliqués et de rationaliser tous les processus de travail.



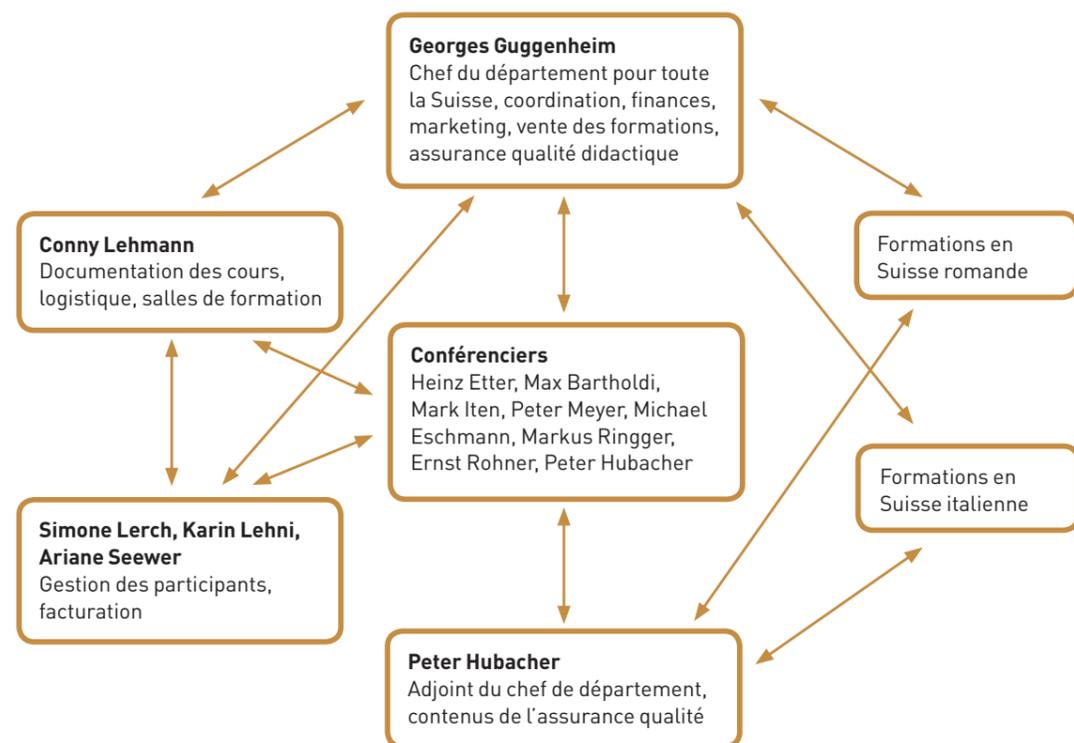
L'engagement financier de nos partenaires de formation ait AG, cta AG, Tech AG, Walter Meier AG et Vaillant GmbH est inestimable. Ils ont contribué de manière significative à la possibilité de proposer les formations à des prix attractifs et les ont en partie activement promues sur leurs sites internet.

Cette rationalisation est importante, car l'effort administratif avant et après les cours est en constante augmentation. Cela s'explique entre autres par le fait que de plus en plus de cantons soutiennent financièrement les participants à nos modules de formation. Les participants bénéficient de tarifs réduits pour les formations, le GSP demande le remboursement des subventions. Vous trouverez des informations sur la formation et la formation continue en Suisse romande et italienne dans les chapitres « Point d'information pour la Suisse romande (et respectivement italienne) ».



Journée professionnelle à Spreitenbach.

Employés du service formation/ formation continue, responsabilités et interactions



De nombreuses personnes travaillent en équipe pour le département de la formation et de la formation continue du GSP. Les processus de travail sont vastes et complexes. Chacun doit pouvoir compter sur les autres membres de l'équipe

Assurance qualité

Le certificat de Qualité pompes à chaleur et Un chauffe-eau pompe à chaleur testé

Responsable : Ralf Dott

Depuis de nombreuses années, le certificat de qualité des pompes à chaleur contribue avec succès à l'assurance qualité des pompes à chaleur-



sur le marché. Le client final dispose ainsi d'un générateur de chaleur à haut rendement énergétique, respectueux de l'environnement, de grande qualité et d'une fiabilité élevée. Le certificat de qualité des pompes à chaleur a été lancé en 1999 par les pays DACH. Depuis 2005, il a été transféré au niveau européen à l'European Heat Pump Association EHPA. Le stock d'appareils ayant reçu le label de qualité des pompes à chaleur est resté constant et à un niveau élevé au cours des dernières années.

Le certificat de qualité des pompes à chaleur est attribué aux pompes à chaleur électriques fabriquées en série et à leurs fournisseurs. Les condi-

Types de pompes à chaleur	Jusqu'en 2017 : Minimum-COP selon EN14511	À partir de 2017 : Minimum-SCOP pour climat moyen et faible niveau de température (W35)
Saumure/eau	4,3 pour B0/W35	4,1
Eau/eau	5,1 pour W10/W35	4,1
Air/eau	3,1 pour A2/W35	3,5

tions sont que la qualité technique de la pompe à chaleur ait été testée par un tiers neutre et que les services après-vente et commerciaux du fournisseur répondent à des exigences minimales. L'accent est mis sur les pompes à chaleur standard dans la gamme de puissance allant jusqu'à environ 30 kW. Cependant le certificat de qualité des pompes à chaleur est constamment adapté aux évolutions techniques. En 2017, par exemple, les exigences minimales de rendement des pompes à chaleur sont passées des exigences minimales de COP aux exigences minimales de SCOP tout en maintenant le niveau des exigences.

Les exigences pour chauffe-eau pompe à chaleur ont été ajustées pour la dernière fois au début de 2016 pour tenir compte de l'évolution technique. Un chauffe-eau pompe à chaleur testé selon la norme EN16147 doit atteindre un COP d'au moins 3,2 avec une température de l'air source de chaleur de 20 °C.

Le certificat de qualité des pompes à chaleur est basé sur des normes d'essai uniformes à l'échelle européenne, telles que EN14511, EN14825 et EN16147. En même temps, la plage de validité a été étendue ces dernières années, passant d'un maximum de 70 kW à une puissance calorifique allant jusqu'à 400 kW. Cela ouvre la possibilité de certifier des pompes à chaleur de série avec des capacités thermiques plus élevées. Tout nouveau : les unités de ventilation d'air d'alimentation/évacuation multifonctionnelles avec pompes à chaleur peuvent maintenant être incorporées au certificat de qualité des pompes à chaleur. Le règlement des essais correspondant basé sur la norme d'essais EN16573 a été adopté à la fin de 2017. Au printemps 2017, le premier certificat de qualité sur la base de la HP Keymark a été délivré en Suisse. Au lieu du rapport d'essai, la HP-Keymark sert de preuve des caractéristiques



Avant qu'une pompe à chaleur ne reçoive le certificat de qualité, elle est intensivement évaluée dans un centre d'essais. En Suisse, le centre d'essais est situé chez NTB Buchs.

techniques de la pompe à chaleur. La numérisation est également un sujet d'actualité très suivi dans ensemble. Elle est appliquée là où elle peut s'avérer utile. La numérisation a eu des conséquences dans le processus de demande, et est devenue standard pour la transmission des documents. En conséquence, le certificat de qualité des pompes à chaleur ne sera envoyé que par voie électronique à partir du début de l'année 2018.

Le certificat de qualité des pompes à chaleur est géré, en Suisse, par la Commission du certificat de qualité des pompes à chaleur au sein du GSP. La commission est composée de représentants



La commission du certificat de qualité des pompes à chaleur se réunit plusieurs fois par an. (Côté gauche de gauche à droite : Gianluca Brullo, Hoval, Michael Eschmann, directeur du centre d'essais PAC chez NTB Buchs SG, André Montani, EKZ, Jean-Philippe Borel, BEC Borel Energy Consulting ; côté droit de gauche à droite : Rita Kobler, OFEN, Theo Studer, cta, Ralf Dott, FHNW, directeur de la communication ; ne sont pas sur la photo : Milton Generelli, TicinoEnergia).

qualifiés et motivés depuis de nombreuses années. Ils représentent, l'industrie des pompes à chaleur, l'approvisionnement en énergie, le centre d'essais PAC, les universités et les trois régions linguistiques de Suisse. Le certificat qualité des

pompes à chaleur se concentre clairement sur le marché suisse. Bien entendu, les échanges et la coopération avec les pays voisins, en particulier avec les pays DACH, sont bien établis.

Certificat de qualité pour les foreurs de sondes géothermiques

Directeur : Dr. Walter Eugster

Le certificat de qualité pour les foreurs de sondes géothermiques a été créé aux alentours du changement de millénaire. À cette époque, après des années de démarrage calmes, un vaste marché pour les foreurs de sondes géothermiques s'était ouvert – même si d'un point de vue actuel il était encore très modeste. Et le marché – comme d'habitude dans les industries en plein essor – a attiré toutes sortes d'opérateurs, qu'il s'agisse d'experts ou de novices n'ayant pas de connaissances approfondies. D'autre part, le nombre de mètres de forage annuels, la routine et les processus de travail qui ne répondaient même pas aux exigences de qualité et de protection de l'eau, peu contraignantes à l'époque, ont augmenté très rapidement. Un dialogue entre les autorités, les foreurs et le GSP a donné naissance à l'idée d'imposer au secteur des exigences minimales de qualité. Ce fut l'acte de naissance du certificat pour les foreurs de sondes géothermiques. Les premiers certificats de qualité ont été décernés en 2001 aux sociétés de forage Geotherm SA, Frutiger AG (aujourd'hui : e-therm AG), Broder AG et KWT AG, qui sont toujours en activité aujourd'hui. Tous les ans,

d'autres sociétés de forage demandent le certificat de qualité du GSP. L'objectif que l'ensemble de la branche puisse travailler avec les mêmes critères et devenir ainsi véritablement comparable en termes de travail et de performance se rapproche de plus en plus.

Le certificat de qualité a mis l'accent sur la protection de l'eau. De plus, les processus de travail ont été définis et les spécifications des matériaux et des équipements ont été fixées. Cela n'a de loin pas satisfait tous les opérateurs du marché. Il a fallu environ sept ans avant que le certificat de qualité se soit vraiment établi sur le marché. Le certificat de qualité sert de plus en plus souvent comme critère d'attribution. Au fil des années, les spécifications de la réglementation du certificat de qualité ont dû être formulées de manière beaucoup plus précise – pour contrer les manœuvres de contournement très imaginatives et économiquement avantageuses de la part des foreurs. Le certificat de qualité pour les foreurs de sondes géothermiques est finalement devenu, après quelques années, une condition préalable aux subventions des entreprises de production et

de distribution d'énergie et des cantons. Aujourd'hui, c'est la norme pour le PAC Système-Module, qui est ancré dans le Modèle d'encouragement harmonisé des cantons (ModEnHa) depuis le 01/01/2017.

C'est ainsi qu'aujourd'hui encore – 17 ans après les premières délivrances du certificat de qualité – de nouvelles entreprises de forage et des foreurs établis s'efforcent d'obtenir le certificat de qualité.

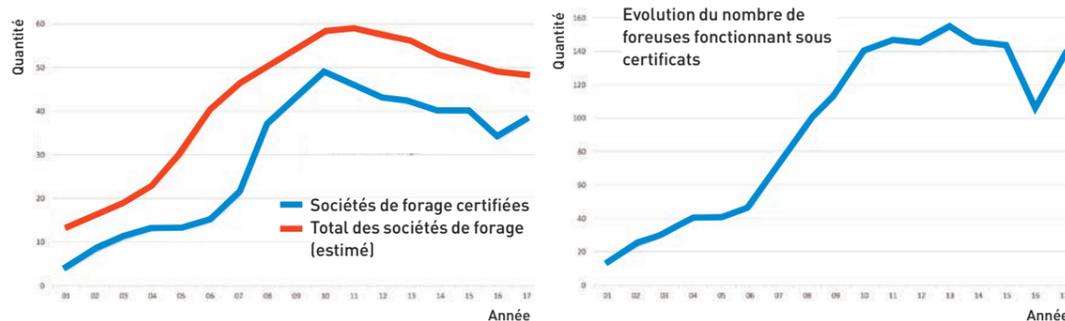
Il apparaît donc évident, avec une telle situation de marché forcé, que tout ce qui brille n'est pas de l'or. Malheureusement, du fait de la pression massive sur les prix, des raccourcis pour réduire les coûts sont recherchés et finissent toujours par être trouvés. Ceux-ci vont à l'encontre des règles du certificat de qualité. Cependant, avec environ 15'000 forages de sonde géothermiques par an – ce qui correspond à une moyenne de 75 forages par jour dans toute la Suisse – le GSP n'est plus en mesure à lui seul de maintenir un appareil de contrôle sur tout le pays. Tous les efforts à cet égard ont échoué en raison des coûts. Le GSP est ici tributaire de l'appui du secteur public. Le canton de Zurich (AWEL) est une exception. Depuis 2009, des contrôles aléatoires réguliers y sont effectués par des experts du GSP afin de s'assurer du respect de la législation. Entre-temps, les statistiques montrent une qualité

accrue du travail contrôlé. À l'heure actuelle, d'autres cantons envisagent une telle mesure – le canton de Soleure a déjà introduit, depuis l'année dernière, un régime de contrôle assez strict dans ce domaine. Il faut espérer que d'autres cantons suivront ces exemples et soutiendront le GSP dans le contrôle de la qualité.

À qui profite le certificat de qualité ? Avant tout au client ou au client final. Grâce au certificat de qualité, le client peut être sûr que les sociétés de forage offrent les mêmes services de base et travaillent selon les mêmes critères de qualité. En outre, le personnel de forage fait l'objet d'un contrôle externe périodique sur le respect des règles. Enfin, les opérateurs de foreuse sont régulièrement informés, lors de formations de remise à



Grâce au certificat de qualité pour les entreprises de forage, le client reçoit une sonde géothermique de qualité contrôlée. En outre, les offres des sociétés de forage peuvent être comparées de manière significative.



À l'heure actuelle, 38 sociétés de forage sont certifiées, deux autres se sont enregistrées et sont en cours de traitement. Cela signifie qu'un total d'environ 140 foreuses fonctionnent sous certificat de qualité.

niveau, sur les dernières technologies, les règlements, les normes, les règles et la législation.

Comme tous les experts de la branche le savent, des spécifications détaillées et contraignantes pour la construction de sondes géothermiques existent depuis près de 10 ans : d'une part, dans le guide pratique dérivé de la réglementation de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) en matière de protection des eaux et, d'autre part, dans la norme sia 384/6 «sondes géothermiques» en ce qui concerne les spécifications techniques. Cette dernière est en cours de révision – on peut s'attendre à des directives nettement plus strictes et à un contrôle de qualité assisté numériquement. Ceci est basé sur l'expérience pertinente acquise ces dernières années. Le certificat de qualité inclut déjà certains durcissements, d'autres sont encore en attente.

En 2017, le GSP a effectué plus de 60 inspections de sites de forage, dont la moitié sans préavis.

4 inspections ont révélé de graves défauts, dans 2 cas, des sociétés de forage non certifiées étaient concernées. Dans 18 cas, des défauts moins importants ont été identifiés et ont pu être immédiatement corrigés.

En 2017, les formations de remise à niveau pour les opérateurs de foreuse se sont déroulées en français : un événement complet à Aigle (VD) et deux formations internes dans les entreprises de forage. 39 personnes y ont participé. Les formations en français sont généralement effectuées tous les trois ans. Pendant les années intermédiaires, les formations sont faites en allemand. La grande majorité des opérateurs de foreuse sont fiers de leur métier et tiennent à apporter une contribution de qualité à la création d'une structure qui durera 50 ans et plus. Cependant, une attitude positive à l'égard du travail ne suffit pas à elle seule pour atteindre cet objectif. Les conditions-cadres au sein de l'entreprise de forage doivent également être appropriées.

Pompes à chaleur Système-Module – PAC-SM

Chef de projet : Andreas Dellios

Le PAC-SM est soutenu par un parrainage composé de GSP, ICS, suissetec, SICC et OFEN. Le GSP est en charge de la réalisation du projet. Notamment parce que l'idée du PAC-SM est issue des cercles du GSP et que le PAC-SM n'aurait pas été développé et amené à maturité sur le marché sans l'engagement personnel et financier du GSP. En outre, le GSP dispose du potentiel nécessaire d'experts pour mener à bien le projet.

2017 a été d'une importance cruciale pour le projet Pompes à chaleur Système-Module PAC-SM. L'année a été riche en événements, avec de nombreuses réussites et quelques défis.

Le projet a démarré «à plein régime» au début de la nouvelle année : le 1^{er} janvier, 19 cantons ont fixé, le PAC-SM comme une condition aux subventions pour le remplacement des systèmes de chauffage fonctionnant à l'énergie fossile et/ou électrique par des pompes à chaleur jusqu'à en-

viron 15 kW. Ils ont repris les paragraphes correspondants du «Modèle d'encouragement harmonisé des cantons, ModEnHa» dans la législation cantonale et ont adapté certains d'entre eux à leurs besoins spécifiques.

En conséquence, il y a eu un grand besoin d'information, de communication et de formation.

- Au début de l'année, SuisseEnergie a lancé une campagne d'information pour les clients en étroite coordination et en coopération avec la direction du projet PAC-SM et a publié des articles sur le PAC-SM adaptés aux conditions cantonales dans tous les grands journaux régionaux de Suisse. À l'automne, le PAC-SM a été publié dans l'«Extrablatt» de SuisseEnergie, qui est distribué à des millions d'exemplaires dans tous les ménages de Suisse.

PACSYSTÈMEMODULE

POMPES À CHALEUR EFFICIENTES AVEC SYSTÈME

Le Pompe à chaleur Système-Module assure une efficacité énergétique maximale et la sécurité de fonctionnement d'une installation de pompe à chaleur.

- En janvier, le GSP, en coopération avec suissetec, a déjà envoyé des informations détaillées sur le PAC-SM à tous les installateurs.
- Pendant des réunions au cours des quatre conférences régionales des Offices cantonaux de l'énergie, les membres de la direction du projet ont informé et formé les membres de ces offices et ont discuté avec eux des processus et des interfaces entre le PAC-SM et les subventions cantonales. L'objectif était de définir les processus les plus simples possibles qui permettraient aux constructeurs et aux installateurs d'investir le moins de temps possible. À la suite des expériences acquises en 2017, ces efforts conjoints se poursuivront en 2018.
- Le GSP avait déjà préparé une formation pratique PAC-SM en 2015/2016. Dans cette formation d'une journée, les installateurs et les planificateurs peuvent se familiariser avec les procédures, les processus et les documents spécifiques du PAC-SM et les mettre en pratique. Plus de 650 experts, venus de toute la Suisse, ont suivi cette formation en



Le PAC Système-Module profite au client avec des processus normalisés, de la planification à la mise en service, une documentation transparente, une efficacité énergétique maximale et une sécurité opérationnelle.

2017. À la suite de la formation, la plupart se sont fait inscrire sur la liste des installateurs qualifiés. Les cantons BL, FR, SG, SH, TG, UR, VS et GE ainsi que certains fabricants, fournisseurs et départements de suissetec ont publié et réalisé cette formation sous leur propre nom. Le GSP a fourni les conférenciers et les documents pour la formation. En tout, la formation pratique a eu lieu 45 fois.

- Les employés qui traitent les demandes pour



la délivrance de certificats d'installation ont informé et instruit les installateurs lors de centaines de réunions individuelles et ont ainsi introduit le PAC-SM.

En 2017, le PAC-SM a été constamment développé et élargi. Une commission ad hoc composée de représentants des installateurs, des planificateurs et des fabricants/fournisseurs a défini et hiérarchisé les besoins du marché devant être couverts par le PAC-SM. Sur cette base, la direction du projet a préparé des demandes détaillées destinées aux responsables. Celles-ci ont été discutées et approuvées lors d'une réunion en octobre. Les nouveautés les plus importantes sont :

- Les modules avec accumulateur combiné et eau chaude instantanée peuvent également être certifiés. La commission de certification existante a élaboré un cahier des charges de base, en étroite collaboration avec le SPF de Rapperswil et les fabricants.
- Lors de la mise en service de la pompe à chaleur, l'installateur est libéré de l'obligation de vérifier la qualité de l'eau. Cela incombe au fournisseur de la PAC.
- Des cas particuliers et des solutions individuelles peuvent également être examinés et approuvés par la commission de certification.

Le PAC-SM a été largement reconnu et de plus en plus apprécié en 2017. Des voix critiques ont reproché le nombre croissant de formulaires, les processus et procédures rigides et les efforts administratifs causés par le PAC-SM. Les charges administratives, souvent très importantes, liées aux subventions des cantons ont également fait l'objet de critiques. En 2018, la direction du projet se concentrera sur le traitement de ces questions en travaillant avec les cantons.

En 2017, d'importants changements sont intervenus dans l'équipe de direction du projet : l'ancien chef de projet, Peter Egli, qui a occupé cette fonction des années durant, a quitté fin 2016 son poste de chef de projet pour des raisons de capacité (il reste membre de la commission de certification). Cet événement est intervenu à un moment délicat, car de nombreux cantons ont introduit le PAC-SM comme une condition à l'obtention de subventions dans leurs programmes de financement au début de l'année 2017 (voir précédemment).



Andreas Dellios a repris la direction du projet PAC-SM à compter du 01/07/17. Il est motivé par les possibilités d'augmenter l'efficacité énergétique offertes par le PAC-SM.

Le GSP a donc décidé, dans un premier temps, de nommer à la direction du projet des personnes qui connaissent déjà le sujet en profondeur et pouvaient rechercher, sans être dans l'urgence, un nouveau chef de projet. Les membres de l'équipe de direction de projet Peter Hubacher, Engelburg, et Georges Guggenheim, Brugg, ont repris la responsabilité et la gestion du projet en intérim à compter du 01/01/2017. Andreas Dellios, Andwil, un expert réputé en chauffage et un défenseur engagé de l'utilisation des énergies renouvelables, a été recruté comme nouveau chef de projet. Il a pris ses fonctions le 01/07/17 et est depuis responsable du PAC-SM.

Dans toute la Suisse, de nombreuses personnes participent au projet. La liste suivante le montre clairement :

Direction générale de projet
Dellios, Guggenheim, Hubacher

Certificats des installations
Dellios, Bernal, Hubacher, Freymond, Generelli

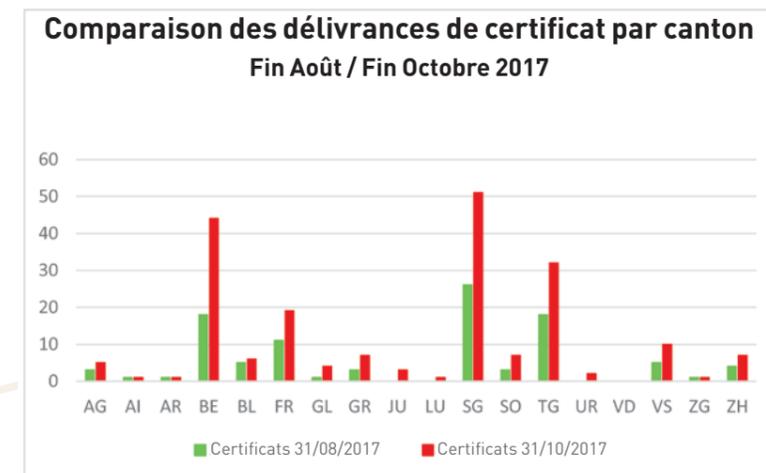
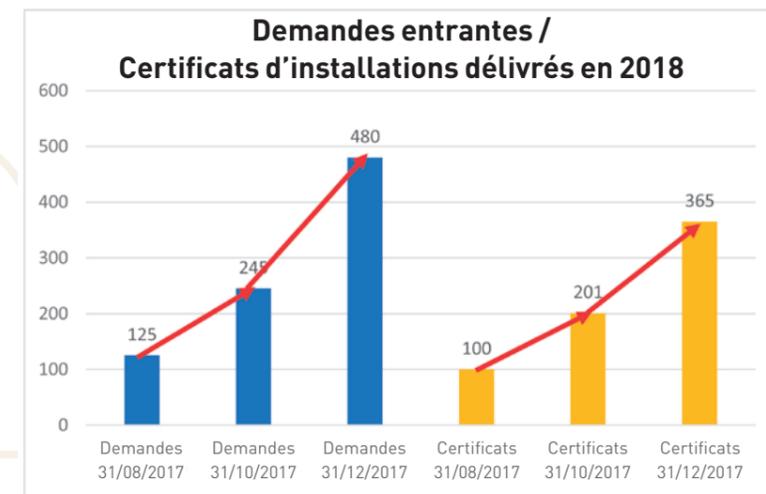
Contrôles aléatoires
Dellios, Bernal, Freymond, Generelli, Pettito, Schmitter

Commission de certification
Dott (présidence), Egli, Hubacher

Communication internet
Guggenheim, Dellios

Administration finances
Lehni, Seewer, Guggenheim

Formation continue
Guggenheim, Lehmann, Lehni, Meyer, Freymond, Generelli, Hubacher



Office de médiation (« Le docteur des pompes à chaleur »)

Directeur : Peter Hubacher

Les activités dans le domaine de l'assurance de la qualité continuent d'être un service demandé. Il s'agit d'une part d'un conseil compétent et d'autre part d'un statut neutre de l'office de médiation.

Au cours de l'année écoulée, l'office de médiation a également été contacté dans de nombreux cas très divers. Des sondes géothermiques qui fuient, en passant par les questions de dimensionnement, les problèmes de bruit et les systèmes hydrauliques, tout était représenté. D'une façon générale, on peut parler de deux directions principales de l'activité : le domaine technique et l'acoustique des pompes à chaleur air/eau. La même affirmation peut être faite pour les deux domaines. Les installations concernées n'étaient généralement pas planifiées avec suffisamment de précision et les problèmes auxquels on pouvait

s'attendre n'avaient pas été discutés ou n'avaient pas été pris en compte dans la phase de planification et/ou de mise en œuvre.

En outre, nous avons également effectué, sur demande, des comparaisons d'offres et donné des conseils sur les installations.

Sur la base de l'expérience du docteur des pompes à chaleur, une brochure pratique supplémentaire « Mémoires du Docteur PAC – Cas pratique – Volume 3 » a été préparée avec une description de 15 cas supplémentaires. Ces informations ont pour but d'informer la branche spécialisée sur d'éventuelles erreurs, etc. Les brochures volume 1 à 3 sont distribuées aux participants lors des formations du GSP.

Coopération internationale

Directeur : Stephan Peterhans, Directeur GSP

Au cours de l'exercice, la coopération internationale s'est concentrée sur le maintien des contacts avec les pays DACH soit l'Allemagne et l'Autriche. Les principaux sujets de discussion ont été l'évolution du marché dans les pays, les tendances technologiques, Keymark et la formation en ligne. Le GSP a organisé à l'Université de Saint-Gall (HSG) une conférence sur les grosses pompes à chaleur

en coopération avec le HSG et l'association allemande des pompes à chaleur (BWP). Elle a eu lieu le 05/09/17 et a réuni des participants de tous les pays DACH.

En tant que « partenaire idéal », le GSP a participé au 15^e forum sur les pompes à chaleur, qui s'est tenu à Berlin les 23 et 24/11/17. Beat Vonlanthen, président du GSP et membre du Conseil des États,



Beat Vonlanthen lors d'une interview pendant le 15^e forum sur les pompes à chaleur de Berlin.

a expliqué la situation des pompes à chaleur en Suisse. Il a également expliqué pourquoi il s'engage tout particulièrement sur le plan politique pour le développement des pompes à chaleur. Le GSP est membre de l'association européenne pour les pompes à chaleur EHPA et de la communauté DACH. Des débats sur les marchés internationaux, les tendances technologiques et les conditions politiques ont eu lieu au cours de cinq réunions.

Font également partie des éléments importants : les normes de qualité, les normes européennes et la diffusion de la technologie des pompes à cha-

leur. La question de la conception de l'approvisionnement en électricité pour répondre à la demande croissante résultant de la commercialisation des voitures électriques et des pompes à chaleur a été soulevée à maintes reprises. Apparemment, il y a assez de courant. Toutefois, de nombreuses installations produisent de l'électricité renouvelable à des périodes de l'année où la demande est faible. Les travaux de recherche et de développement sont donc consacrés à la technologie de stockage de l'électricité afin qu'une quantité suffisante d'électricité soit encore disponible quand la demande augmente et que la production est limitée.

Information et communication

Actualités des conférences spécialisées du 07/11/2017 (allemand) et CPR-PAC du 18/05/2017 (français)

Près de 400 visiteurs ont participé aux conférences spécialisées de cette année dans l'arène environnementale de Spreitenach et à la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud, à Yverdon-les-Bains. Cela montre que ces conférences, qui se tiennent depuis 2012, sont bien établies dans la branche et qu'elles suscitent un grand intérêt – un succès. Les participantes et les participants ne font pas que s'informer de façon concentrée sur les derniers développements dans le secteur des pompes à chaleur, ils en profitent également pour avoir des discussions personnelles et des échanges d'informations.



Arène environnementale de Spreitenach, 7. novembre 2017 : plus de 300 participants ont été accueillis. Toutes les conférences sont présentes sur le site Internet.

Centre d'information Suisse alémanique, Berne

Directrice : Claudia Müller

Le centre d'information de Berne est bien connu sur le marché et est très utilisé en tant que point de contact neutre. Il est souvent contacté par les groupes de référence. Les conseils personnels, téléphoniques et écrits et le travail d'information s'adressant à tout public sont très appréciés. Les brochures du GSP et celles de SuisseEnergie sont toujours très demandées. Les membres du GSP font partie d'un réseau bien organisé. Les demandes techniques et exigeantes sont transmises aux différents départements pour obtenir des réponses puis continuent à y être traitées.

Cette année, 40 nouveaux membres ont rejoint le GSP, bien plus que par le passé. Ce succès a été obtenu grâce à l'acquisition ciblée de nouveaux membres issus de divers groupes cibles. Les nouveaux membres bénéficient d'une remise sur la formation continue et d'une invitation gratuite à la conférence du GSP à Spreitenbach.

Comme les années précédentes, le centre d'information de Berne était responsable de la communication et de l'organisation administrative de la conférence de l'Office fédéral de l'énergie sur le programme de recherche sur les pompes à cha-



Des experts en formation.

leur et le froid. Avec 180 participants, la conférence s'est déroulée à guichet fermé et sa teneur a également connu un franc succès.

Le site internet www.pac.ch est mis à jour quotidiennement. Il sert aux intéressés de point d'entrée et de portail d'information sur tout ce qui tourne autour des pompes à chaleur et s'est établi sur le marché. Une association moderne comme le GSP doit disposer d'un site internet moderne et actualisé. Le site internet actuel a vieilli et c'est pourquoi nous avons lancé en 2017 une refonte complète du site internet.

Centre d'information Suisse romande (« Antenne romande du GSP »)

**Directeur : André Freymond (jusqu'au 30/06/17),
Maxime Freymond (à partir du 01/07/17)**

Nouveau directeur et nouveau site pour le centre d'information pour la Suisse romande

André Freymond a dirigé le centre d'information pendant plus de 20 ans. Fin juin 2017, il a transmis à la fois le centre d'information et sa propre entreprise et a pris sa retraite bien méritée. Maxime Freymond est le nouveau directeur du centre d'information et également de PAC'info Sàrl. Il est ingénieur en systèmes thermiques et travaille chez PAC'info depuis un certain temps. Natascha Vetroff, hydrogéologue, fait toujours partie de l'équipe. Philippe Ranc est nouveau dans l'équipe.

Des informations quotidiennes et des « NEWS » sur les pompes à chaleur sont envoyées en permanence. Dans le portail d'adresses, les visiteurs de notre site internet peuvent trouver facilement et rapidement leurs partenaires pour la planification et la mise en œuvre d'installations de pompes à chaleur. Cela apporte à nos membres une énorme valeur ajoutée grâce à un plus grand nombre de demandes de la part des clients.



Maxime Freymond est un expert avec beaucoup d'expérience et un réseau très important. Il dirige « l'antenne romande du GSP » depuis le 1^{er} juillet 2017.

Il est responsable de l'administration, de l'organisation, des événements, des formations et du marketing.

En même temps, le centre d'information a élu nouveau domicile. Il est maintenant situé à Illarsaz (VS).

2'280 heures de travail pour le GSP

Le centre d'information reste sur le marché un interlocuteur recherché. Il a un large champ d'activité et traite toutes les questions et sujets relatifs aux pompes à chaleur qui se posent en Suisse romande. Le nombre d'heures travaillées a augmenté d'environ 10 % par rapport à 2016, pour atteindre 2'280. Cela s'explique principalement par la forte augmentation des activités liées au Pompes à chaleur Système-Module au cours de l'exercice.

Le centre d'information répond tous les ans à des centaines de demandes. Celles-ci proviennent à 80 % d'experts et à 20 % de clients ou de propriétaires de maisons. En outre, les employés du centre d'information entretiennent les pages Internet en français du site du GSP. Et pour finir le centre d'intervention sert de passerelle vers la Suisse alémanique.

Accent sur la formation continue

Depuis quelques années, la formation et la formation continue des experts constituent une part importante de l'activité du centre d'information. Elles sont planifiées et réalisées en étroite coopération avec le département formation et formation continue du GSP. Sans le soutien de partenaires de formation cela ne serait pas possible à un tel niveau. En coopération avec le Bureau des Métiers, le canton du Valais a pris en charge 100 % des frais de formation pour les participants valaisans en 2017, le canton de Genève 50 % en coopération avec les SIG.

Nous profitons de cette occasion pour remercier nos partenaires de formation AIT, CRDE, CTA, Elco, Hoval, Romande Energie, SIG, Vaillant et Walter Meier AG. Grâce à eux nous avons pu proposer les formations à des prix avantageux. Près de 150 personnes ont participé à tout ou partie de notre série de formations.



André Freymond lors de la journée professionnelle en Romandie.

Assurance qualité et Pompes à chaleur Système-Module

À la demande de l'OFEN, plus de 30 contrôles aléatoires ont été effectués sur des pompes à chaleur récemment installées. Le but était de comparer l'efficacité énergétique des installations avec et sans Pompes à chaleur Système-Module.

Dans une quarantaine de cas, le centre d'information a été consulté en tant que médiateur dans des litiges relatifs aux pompes à chaleur. De plus, nos experts ont souvent comparé des offres pour le compte de clients.

Début 2017, après que la plupart des cantons de Suisse romande, ont instauré l'installation du Pompes à chaleur Système-Module (PAC-SM) comme condition d'obtention de subventions, les demandes au centre d'information ont explosé atteignant plus de 200.

Beaucoup de travail a également été investi dans la traduction et la préparation des documents en français et dans la maintenance du site internet en français. L'examen, en coopération avec l'organisme de certification, des demandes de certificats, ainsi que l'organisation et la réalisation de 15 séances de formation et d'information ont également été des points importants dans ce domaine. Nous remercions tout particulièrement les cantons de Neuchâtel, Genève, Valais et Fribourg, qui

ont payé la totalité ou une partie des frais d'inscription de leurs cantons.

Obtention et transmission d'informations

Le suivi des développements politiques et techniques en rapport avec les pompes à chaleur et la transmission des conclusions au public d'experts intéressés sont des tâches importantes du centre d'information. C'est pour cette raison que nous avons participé à plus de 20 réunions et séminaires, organisé et dirigé le 5^e colloque sur les pompes à chaleur en Suisse romande avec plus de 80 participants.

Centre d'information suisse italienne

Directeur : Milton Generelli

Le centre d'information pour la Suisse italienne est situé à Bellinzona, dans les locaux de l'Associazione TicinoEnergia, où convergent toutes les liaisons importantes de la scène tessinoise des énergies renouvelables. Outre les tâches d'information et de communication, le centre d'information fournit également des conseils sur les pompes à chaleur pour les installateurs, les clients et les constructeurs. Il organise, en partie en coopération avec la division tessinoise de suissetec, des formations et des formations continues sur le thème des pompes à chaleur au Tessin. Le centre d'information prépare des rapports techniques et des expertises

Depuis 2017, Natascha Vetroff, hydrogéologue, travaille en étroite collaboration avec le Dr Walter Eugster, responsable de l'assurance qualité des forages et des sociétés de forage au GSP. L'objectif étant d'assurer également en Suisse romande, la qualité de la planification et de l'exécution des forages.

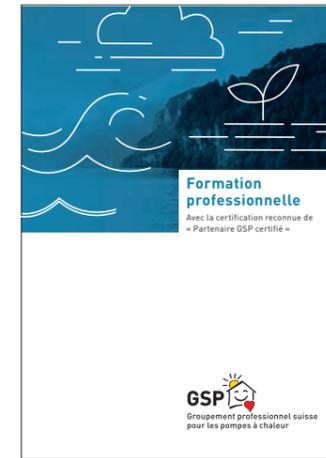
Philippe Ranc, professionnel du marketing et de la communication, représente les intérêts de la Suisse romande au sein de la commission marketing du GSP.

et participe à des projets de mesure sur le terrain dans le canton du Tessin.

En coopération avec Postfinance, le centre d'information a organisé deux réunions d'information sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables s'adressant aux constructeurs privés. Elles ont eu lieu les 08/06/17 et 26/10/17. Environ 120 personnes intéressées ont profité de cette offre. Le centre d'information a également participé au salon Ticino Impiantistica sur un stand commun avec énergie suisse, TicinoEnergia, Swissolar, Minergie, Lignum et SVG.



C'est dans cette maison que les liaisons de la scène tessinoise des énergies renouvelables convergent. C'est également ici que se trouve le centre d'information tessinois du GSP.



Les brochures et matériel d'information du GSP dans son nouvel habillage sont très appréciés.

Marketing

Directeur : Stephan Peterhans, Directeur GSP

Le groupe de travail responsable s'est occupé de manière intensive de l'image du GSP. La nouvelle image a été mise en place dans les présentations, le matériel de formation et les imprimés.

Le nouveau site Internet en trois langues fait l'objet d'un projet important. Pour le recrutement des membres, trois dépliants avec une présentation complète des avantages de l'adhésion selon les groupes de membres ont été élaborés. Les dépliants sont disponibles pour les groupes cibles suivants :

- Les sociétés de planification et d'installation
- Les bureaux d'architectes
- Les fournisseurs d'énergie

Il a de nouveau été débattu de la présence du GSP sur les salons avec son propre stand. L'analyse du rapport coûts-bénéfices s'est avérée défavorable. Les fabricants et les fournisseurs de pompes à chaleur souhaitent que les visiteurs se rendent directement sur leur stand.

